

Bachelier : assistant de direction

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél :	Fax :	Mail :
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél :	Fax :	Mail :

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AD302 Travail de fin d'études			
Code	ECAD3B02AD302	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	15 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Campus Mons Sophie DUREZ (sophie.durez@helha.be) Christelle DANCSA (christelle.danrsa@helha.be) Michel SERVAIS (michel.servais@helha.be) Romain FARAONE (romain.faraone@helha.be) HELHa Campus Montignies Catherine RAUX (catherine.raux@helha.be) Valérie BOISDENGHIEEN (valerie.boisdenghien@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	150		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**

- 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la culture de l'entreprise et de son environnement multiculturel
- 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles
- 1.5 Appliquer les règles et les bonnes pratiques en matière de savoir-vivre, de discrétion, d'amabilité, de confidentialité
- 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne**

- 2.1 Accueillir et informer les visiteurs et les prestataires
- 2.2 Agir comme interface dans les relations internes et externes de l'organisation
- 2.3 Préparer et présenter oralement des exposés
- 2.4 Rédiger le courrier, faire des comptes rendus, des rapports internes et externes
- 2.5 Synthétiser des documents et élaborer des dossiers
- 2.6 Diffuser de l'information au sein de l'équipe

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en secrétariat de direction**

- 3.1 Manier la langue française et pratiquer des langues étrangères à l'oral et à l'écrit
- 3.2 Utiliser adéquatement les technologies de l'information et de la communication

Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**

- 4.3 Rechercher, sélectionner, vérifier, comparer, synthétiser, hiérarchiser les informations

- 4.4 Évaluer sa pratique professionnelle pour évoluer
- Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission**
- 5.1 Gérer l'agenda, les plannings et le suivi des différents projets, dossiers et actions
- 5.2 Gérer et suivre les activités courantes et les événements en ce compris la logistique
- 5.3 Coordonner et animer une équipe
- 5.4 Gérer les priorités et son stress
- 5.5 Gérer et suivre l'information imprimée et numérique : classer, archiver, dispatcher
- 5.6 Assister le manager

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

ECAD3B02AD302A Travail de fin d'études 12 h / 14 C

ECAD3B02AD302B Séminaire d'accompagnement au TFE 24 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 150 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECAD3B02AD302A Travail de fin d'études 140

ECAD3B02AD302B Séminaire d'accompagnement au TFE 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. S'il est constaté un seul échec dans une activité d'apprentissage composant l'UE, et après délibérations du jury, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la mention N.V. (Non validée) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. Dès que 2 échecs ou plus sont constatés - quelle que soit l'ampleur des échecs - , la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la mention N.V. (Non validée) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est néanmoins prise par le jury de valider l'UE malgré les exceptions n°1 et 2 décrites ci-dessus, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant de direction

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél :

Fax :

Mail :

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail de fin d'études			
Code	3_ECAD3B02AD302A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	14 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sophie DUREZ (sophie.durez@helha.be) Christelle DANCSA (christelle.danrsa@helha.be)		
Coefficient de pondération	140		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans le développement pédagogique de la formation ainsi que dans la préparation des étudiant(e)s à leur insertion dans le monde professionnel. Elle permettra de développer les compétences de l'assistant de direction et de sensibiliser l'étudiant aux compétences et capacités nécessaires à l'exercice de la fonction.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'objectif principal est de permettre à l'étudiant de prouver sa maturité, son esprit de synthèse, sa curiosité intellectuelle, ainsi que sa maîtrise des matières enseignées au cours des trois années de bachelier. Ce type de travail nécessite, en effet, un sens de l'organisation, un sens critique, des compétences professionnelles ainsi que des qualités personnelles.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Élaboré à partir de l'expérience de stage, le travail de fin d'études est un projet personnel d'observation, d'analyse et de réflexion. La thématique est liée au monde professionnel, à l'exercice de la fonction d'assistant(e) de direction. La problématique est la question à laquelle l'étudiant va tâcher de répondre. Ceci doit lui permettre de développer sa réflexion, son sens critique et ainsi pouvoir répondre aux divers aspects envisagés. Enfin des améliorations et des solutions pourront être apportées pour l'entreprise de stage.

Les étudiants devront évoquer l'apport du cursus scolaire, stage et TFE dans une analyse réflexive portant sur les softs skills, les compétences professionnelles, l'évolution personnelle et professionnelle, le développement personnel (estime de soi, confiance en soi).

Démarches d'apprentissage

L'étudiant assume la responsabilité de son TFE. Le professeur conseil ne doit certainement pas réaliser le travail de l'étudiant ou encore résoudre les problèmes à sa place. Le rôle de celui-ci se limite à la guidance.

Dispositifs d'aide à la réussite

Un dossier complet comprenant la "Réglementation du TFE", l'ensemble des annexes est mis à la disposition des étudiants sur la plate-forme ConnectED.

Il est obligatoire pour l'étudiant de faire appel à 2 experts externes et 2 experts internes à l'entreprise pour alimenter la problématique dans le cadre du TFE.

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Dossier "Réglementation du travail de fin d'études".

4. Modalités d'évaluation

Principe

Une fois déposé, le TFE passera par 3 étapes d'évaluation.

Etape 1 - Orthographe (via antidote)

Etape 2 - Structure et formulation

Etape 3 - Normes typographiques

Si les 3 étapes sont validées, l'étudiant pourra défendre son TFE en juin. Par contre, si une des étapes est non validée, une note d'exclusion de 7/20 sera appliquée et il viendra défendre son TFE en septembre. Seules les étapes non validées sont à retravailler.

Précisons que les étapes 1, 2 et 3 doivent chacune atteindre 99,7 % de réussite.

Après validation des 3 étapes précédemment citées, une note globale sur 20 reprenant l'écrit et l'oral sera attribuée.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Tvs	100			Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 140

Dispositions complémentaires

Se référer aux dispositions complémentaires de l'UE.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant de direction

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél :

Fax :

Mail :

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Séminaire d'accompagnement au TFE			
Code	3_ECAD3B02AD302B	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Michel SERVAIS (michel.servais@helha.be) Michel SERVAIS (michel.servais@helha.be) Romain FARAONE (romain.faraone@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le séminaire d'accompagnement a pour but d'aider les étudiants à rédiger leur TFE.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du séminaire d'accompagnement, l'étudiant sera capable :

- I. Suite à un travail individuel, de présenter un Travail de Fin d'Etudes respectant les critères fixés;
- II. Suite à un travail individuel, de présenter devant un jury externe une défense orale du Travail de Fin d'Etudes.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'AA est constituée de 6 séances de travail sur des thèmes précis (le thème et la problématique du TFE, la recherche documentaire, l'enquête, le respect des normes orthographiques et bureautiques, l'innovation, la présentation orale).

Démarches d'apprentissage

Lors des séances de travail, le formateur utilisera des exposés théoriques, des exercices, des peer reviews et des échanges individuels afin de coller au plus près à la thématique de chaque TFE.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'étudiant dispose d'Antidote et peut demander une séance individuelle.

Ouvrages de référence

Faraone, R. et Servais M. (2018). Séminaire d'accompagnement au TFE. HELHa Mons.

Supports

Tutoriels, Mind maps.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'UE se fait en épreuve intégrée. Les points de l'AA sont donc identiques à ceux de l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs + Exo	100	Tvs + Exo	100

Tvs = Travail de synthèse, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Il n'y a pas d'évaluation du Q1. Le TFE et la défense orale sont évalués au Q2. En cas d'échec, il faut représenter au Q3 les épreuves non réussies au Q2.

En cas de CM ou d'examen non présenté, l'étudiant est reporté à la session suivante.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).